

RESSOURCES

LES FICHES-ACTIONS

R0 : STATISTIQUES SEXUÉES	P. 166
R1 : DES BONNES PRATIQUES SUR LE GENRE À TRAVERS LE MONDE	P. 168
R2 : ÉTAT DES LIEUX DU SEXISME EN FRANCE PAR LE HAUT CONSEIL À L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES	P. 170
R3 : FEMMES ET ESPACES PUBLICS : RAPPORT DU CENTRE HUBERTINE AUCLERT	P. 172
R4 : ENQUÊTES SUR LES INÉGALITÉS FEMMES-HOMMES	P. 174
R4BIS : ENQUÊTES SUR LE SENTIMENT D'INSÉCURITÉ	P. 176
R5 : EXPERTISES	P. 178
R6 : VERS UN RÉFÉRENTIEL	P. 180

Pour agir, des ressources sont nécessaires. Des retours d'expériences d'initiatives prises dans différentes villes d'Europe ou du monde (↗R1), en passant par des rapports d'enquêtes qui fournissent des chiffres et des analyses genrées, l'éventail des ressources envisageables est vaste.

Les fiches-actions suivantes (↗R2, ↗R3, ↗R4 et ↗R4bis), de façon non exhaustive, apportent des données et des éléments d'analyse, qui permettent d'engager une recherche plus approfondie, en sachant qu'il faut aussi pouvoir s'appuyer sur des expert·e·s et des personnes ressources fiables (↗R5).

Enfin, pour ébaucher un référentiel sur la prise en compte du genre dans l'aménagement et l'animation de l'espace public, les questions à se poser pour un environnement égalitaire sont présentées (↗R6). Elles sont issues du guide « Genre & espace public » produit en 2016 par la Ville de Paris (↗R7), suite à une compilation de travaux déjà engagés en France et en Europe (dont Vienne - Autriche, Barcelone et Berlin).

RO / STATISTIQUES SEXUÉES

Produire et analyser des statistiques sexuées

Description : La [circulaire ministérielle du 8 mars 2000](#), relative « à l'adaptation de l'appareil statistique de l'État pour améliorer la connaissance de la situation respective des femmes et des hommes » a été votée afin d'améliorer la production statistique concernant la situation des femmes et des hommes.

Cette circulaire fait suite aux conclusions de deux rapports qui soulignent notamment, combien le manque de données fiables peut manquer à la prise de décision.

Le premier rapport est celui de Claire Aubin et Hélène Gisserot, publié en 1995, intitulé [Les femmes en France : 1985-1995](#) (Paris, La Documentation française). Ce rapport a été établi par la France en vue de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes.

Le second rapport, **Les situations respectives des femmes et des hommes : statistiques pertinentes**, est issu d'un groupe de travail interministériel présidé par Catherine Blum (inspectrice générale de l'INSEE) à la demande du service des droits des femmes. Ce rapport recense les manques statistiques et inclut des propositions, notamment « enrichir la production de données sexuées, à exploiter de manière plus systématique les données disponibles en fonction du sexe, en faisant spécifiquement apparaître les variations de situation entre hommes et femmes, et à produire des études traitant spécifiquement des inégalités entre femmes et hommes » (Grobon et Mourlot, 2014).

La circulaire ministérielle du 8 mars 2000 prévoit des recommandations générales pour l'adaptation statistique de l'appareil de l'État afin :

- **de disposer de données pertinentes par sexe** pour affiner le diagnostic de la situation respective des hommes et des femmes dans les différents domaines, et être ainsi à même de repérer les besoins, de fixer des objectifs pertinents et, également, de procéder à l'évaluation des actions engagées ;
- **de contribuer à mettre en évidence l'existence de situations d'inégalité**, les domaines dans lesquels on les rencontre, et pour inciter les acteurs concernés à y remédier.

Cette recommandation a dû faire l'objet, dans chaque ministère, d'une adaptation en fonction des préconisations spécifiques du rapport, **en coordination avec l'INSEE et les services de la secrétaire d'État aux droits des femmes et à la formation professionnelle**. En conclusion, la circulaire a prévu des mesures prises pour adapter l'appareil statistique dans les ministères (mars 2001).



La circulaire prescrit l'organisation du suivi des statistiques relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes à travers :

- La coordination des sources statistiques.
- La réalisation d'un tableau de bord annuel.
- L'élaboration d'une annexe budgétaire.

En synthèse : les recommandations générales

1. Compléter la production de données dans certains domaines clés.
2. Exploiter plus systématiquement les données en fonction du critère du sexe.
3. Veiller à faire apparaître la situation comparée des hommes et des femmes dans les publications.
4. Compléter les résultats statistiques par des études permettant de mieux analyser les causes des inégalités.

En 2013, Sophie Ponthieux réalise **un rapport sur l'information statistique sexuée dans la statistique publique en France**, qui répond à la demande de la Ministre des droits des femmes pour « un état des lieux des statistiques et analyses quantitatives existantes et manquantes pour la conduite de l'action publique en matière de lutte contre les inégalités entre les femmes et les hommes (...) et une série de nouvelles recommandations ».

Ce rapport montre que si des progrès importants ont été réalisés depuis dix ans, des pistes d'amélioration demeurent, en particulier en matière de visibilité des travaux réalisés et de pilotage de la statistique publique sur ce sujet.

Voir en détail :

- L'article synthétique de Sébastien Grobon et Lisa Mourlot de 2014 : **Le genre dans la statistique publique en France. Regards croisés sur l'économie**.
- Le rapport de Sophie Ponthieux, **L'information statistique sexuée dans la statistique publique : état des lieux et pistes de réflexion**. Rapport pour la Ministre des Droits des femmes, Octobre 2013.

Les conclusions (extrait) :

Plus que de données et de chiffres, la thématique de l'égalité entre les femmes et les hommes manque de visibilité sur les sites internet du Service statistique public (SSP).../...

La coordination des sources statistiques relatives à l'égalité des femmes et des hommes et l'animation d'un réseau notamment en vue de la production d'un tableau de bord annuel doit être améliorée.../...

La consultation de diverses catégories d'utilisateurs a permis de pointer un certain nombre de « manques » de divers ordres. En matière d'information chiffrée ou d'analyses ponctuelles, la réponse peut demander quelques investissements, mais pour l'essentiel il s'agirait de mobiliser davantage les sources existantes, et de les exploiter, plus qu'en développer de nouvelles.../...

Quant aux besoins d'éclairages nouveaux, des partenariats avec des organismes hors SSP, des chercheurs et des universitaires spécialistes de la thématique permettraient à la fois d'augmenter la force de travail et de favoriser les échanges de compétences.

R1 / BENCHMARKING EN EUROPE ET DANS LE MONDE

Des bonnes pratiques sur le genre à travers le monde

Description : L'Agenda mondial 2030 des Nations Unies place l'autonomisation des femmes au cœur de la réalisation des **17 objectifs du développement durable** (ODD-SDGs) et, en particulier **l'objectif 5**, qui est dédié à **l'égalité de genre**. Les ODD sont universels et contraignants ; les gouvernements du monde entier doivent veiller à ce qu'ils soient atteints. L'égalité entre les femmes et les hommes est également l'un des thèmes transversaux à prendre en compte dans les partenariats thématiques de l'UE. Ces **nouveaux agendas urbains** et les ODD offrent une occasion unique de reconnaître la centralité du genre dans la politique et la pratique urbaines. Impliquer davantage les femmes dans la prise de décision et la coproduction peut remettre en question la dynamique plus large du pouvoir structurel qui perpétue l'inégalité entre les sexes.

À l'échelle internationale, de nombreuses bonnes pratiques sur l'intégration de la dimension genre dans la fabrique de la ville sont à l'œuvre. Associations, organisations internationales, municipalités... Le genre traverse le monde. Cette fiche dresse le portrait non exhaustif de quelques actions ou études récentes sur le genre et la ville. En voici quelques-unes :

■ Des villes sûres et des espaces publics sûrs

Le harcèlement sexuel et les autres formes de violence sexuelle dans les espaces publics sont des faits de la vie quotidienne pour les femmes et les filles à travers le monde — en milieu urbain ou rural, dans les pays développés ou en développement.

L'initiative phare mondiale d'ONU Femmes « Des villes sûres et des espaces publics sûrs » repose sur le programme mondial qu'ONU Femmes a lancé en novembre 2010 sous le titre « Villes sûres sans violence à l'égard des femmes et des filles » avec la participation d'importantes organisations de femmes, d'autres organisations, d'agences des Nations-Unies et de plus de 70 partenaires mondiaux et locaux. Il a commencé par le lancement de programmes fondateurs à Quito, en Équateur ; au Caire, en Égypte ; à New Delhi,

en Inde ; à Port Moresby, en Papouasie-Nouvelle-Guinée ; et à Kigali, au Rwanda. Il couvre désormais 20 villes. Ce programme est le premier d'envergure mondiale à élaborer, mettre en œuvre et évaluer des outils, des politiques et des méthodes exhaustives pour prévenir et réagir au harcèlement sexuel et à d'autres formes de violence sexuelle dont des femmes et des filles sont victimes dans différents contextes. [Voir la vidéo](#)



Pour un monde 50-50 en 2030
Franchissons le pas pour l'égalité des sexes

■ Urbact Gender Equality in Cities

URBACT est un programme européen d'échanges et de formations qui promeut le développement urbain durable. L'objectif est de mettre des villes en réseaux à l'échelle internationale pour développer des solutions à des challenges urbains majeurs.

Gender Equal Cities est une initiative pour renforcer la **sensibilisation sur les inégalités de genre à l'échelle locale au niveau international**, et met en lumière l'organisation des actions au sein des villes. Il s'agit d'un appel à projets international lancé en 2018. Un rapport, publié en 2019, recense les bonnes pratiques identifiées au travers de plusieurs pays.

Consulter Le rapport [Gender Equal Cities, 2019](#) ; Voir le [FacebookLive](#) : Le [Workshop Gender Equal Cities](#)

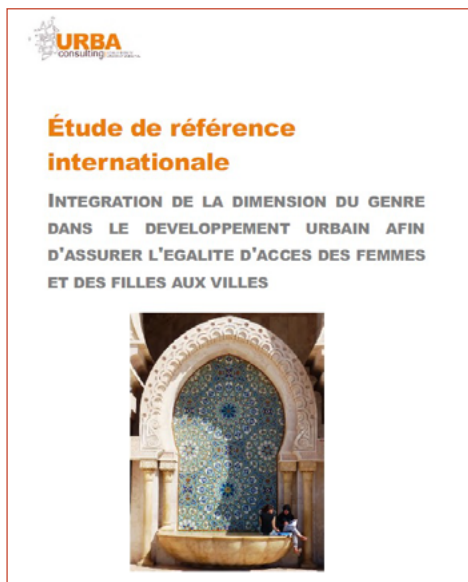


■ Une étude de référence internationale

Ce rapport réalisé en 2017-2018 par le bureau d'études **UrbaConsulting**, est une commande de l'ONU-Femmes Maghreb, qui vise à recenser les bonnes pratiques en matière de prise en compte du genre dans la planification et la gestion des espaces publics urbains.

Au total, **80 bonnes pratiques ont été identifiées dans 30 pays différents** grâce à des recherches documentaires et internet, ainsi que par une consultation auprès de personnes ressources.

En savoir plus : Pour consulter le rapport, contacter Urba consulting
Contact : urbaconsulting@urbaconsulting.com



■ L'association WomenAbility

L'**association WomenAbility** a traversé **25 grandes villes du monde** pour explorer les différentes configurations des inégalités de genre dans l'espace urbain et identifier les solutions concrètes mises en œuvre au niveau local. A travers ces pratiques inspirantes, souvent développées par les femmes elles-mêmes, l'objectif de WomenAbility est de pousser les décideurs locaux et nationaux, publics et privés, à agir pour faire advenir les villes égalitaires de demain. L'association a également recueilli la parole de **12 femmes maires de grandes villes du monde** afin de donner des modèles identificatoires aux jeunes filles et leur insuffler l'envie de participer à la gouvernance locale de leur ville.

Voir dans le détail :

- Le rapport **Solutions for gender fair cities**, 2017
- Le web documentaire **La ville se donne-t-elle un genre ? Les bonnes pratiques recensées à travers le monde**
- Les **Actes du séminaire Genre et espaces publics, mai 2017, Ville de Paris** (pages 52 à 56).

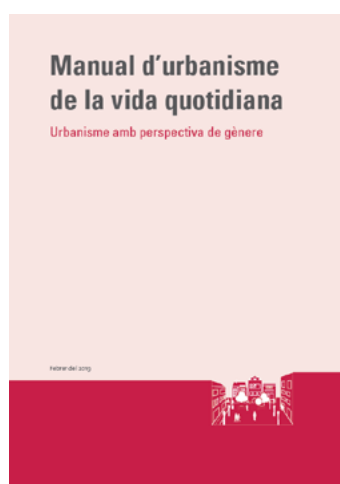
■ La ville de Barcelone

La **municipalité de Barcelone** a réalisé un **Manuel d'urbanisme de la vie quotidienne, aménagement urbain avec une perspective genrée**.

Ce manuel inclus un ensemble de mesures pour intégrer une perspective genrée dans toutes les politiques d'aménagement urbain dans l'objectif de devenir une ville plus inclusive, plus égalitaire et plus sûre. La municipalité prévoit que ce critère soit intégré à la conception des réseaux de bus, aux plans des quartiers (par exemple, une carte de la ville réalisée à partir de marches exploratoires permettra d'identifier les espaces qui ont besoin d'être améliorés), etc.

Le critère de genre devra être appliqué dans tous les projets d'urbanisme et d'espaces publics, le manuel permettant d'appuyer cette démarche.

Voir la présentation et le guide (en espagnol).



WomenAbility a organisé **13 marches exploratoires** avec des habitant-e-s et en partenariat avec des associations locales de chaque pays pour recueillir l'expérience et les solutions des femmes qui vivent leur ville au quotidien. Divers thèmes ont été abordés au cours des marches, à travers des questionnaires : les transports, le harcèlement de rue, la propreté, la représentation des femmes dans l'art urbain, le sport, l'éclairage, la signalétique, etc.

R2 / UN RAPPORT SUR LE SEXISME

État des lieux sur le sexisme en France par le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes

Description : Le **Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCE-fh)** a été créé par décret le 3 janvier 2013. Il est désormais inscrit dans la **loi relative à l'égalité et à la citoyenneté du 27 janvier 2017**. Selon ce décret, le Haut Conseil « a pour mission d'assurer la concertation avec la société civile et d'animer le débat public sur les grandes orientations de la politique des droits des femmes et de l'égalité ».

Le Haut Conseil contribue à **l'évaluation des politiques publiques qui concernent l'égalité entre les femmes et les hommes** et formule des recommandations et des avis au Premier ministre. Cinq axes de travail émanent de cette institution : Stéréotypes et rôles sociaux ; Enjeux européens et internationaux ; Parité ; Santé, droits sexuels et reproductifs ; Violences de genre.

Cette institution a réalisé, pour la première fois en France, **un travail de mesure et d'analyse du sexisme**. En témoigne la publication le 17 janvier 2019 d'un rapport sur le **1^{er} état des lieux du sexisme en France**, qui constitue **un état de l'art sur le sexisme en France**.

Le document propose **une série de recommandations** regroupées au sein de cinq axes (pages 11 à 14) faisant **ressortir la nécessité de « renforcer la connaissance de ce qu'est le sexisme »** :

1. Mieux mesurer le sexisme
2. Faire reculer le sexisme en permettant de mieux le comprendre
3. Faire reculer le sexisme en condamnant mieux
4. Accompagner les victimes de sexisme
5. Garantir une action publique exempte de tout sexisme en assumant un discours d'égalité porté au plus haut niveau de l'État.



Source : <http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr>

Plus spécifiquement, **le HCE-fh définit le harcèlement sexiste et sexuel dans l'espace public** comme étant « des manifestations du sexisme qui affectent le droit à la sécurité et limitent l'occupation de l'espace public par les femmes et leurs déplacements en son sein. Il constitue une violation des droits humains (liberté de circuler et droit à la sécurité), un frein à l'égal accès à l'espace public, et une violence faite aux femmes. »

Le HCE-fh développe ses observations :

- Le sexisme une idéologie dangereuse par ses manifestations et ses effets.
- Le sexisme est toujours d'actualité, très répandu et pourtant encore très peu condamné.
- Le sexisme est un ressort fréquent de l'humour.
- Les injures sexistes sont, elles, une violence du quotidien.

Quelques chiffres

- **100 %** des utilisatrices de transports en commun ont été victimes au moins une fois dans leur vie de harcèlement sexiste ou agression sexuelle ;
- **83 %** des utilisatrices de transports en commun ont subi des sifflements ou des commentaires sur leur physique, leur tenue ou leur comportement ;
- **87 %** des utilisatrices ont subi une présence envahissante et oppressante ou des regards insistants.

Pour résumer, les données extraites montrent que :

- En 2017, **1,2 millions de femmes ont subi une injure sexiste²²², soit près d'1 femme sur 20** ;
- Dans 64 %²²³ des cas, l'insulte contient les mots « salope » 27 %, « pute » (21 %) ou « connasse » (16 %) ;
- Les injures sexistes sont le plus souvent le fait d'anonymes dans la rue et dans les transports en commun. Dans 70 % des cas, la victime n'avait aucun lien d'interconnaissance avec l'auteur de l'injure et 66 % de ces injures sexistes ont eu lieu dans l'espace public ;
- Les personnes qui profèrent des injures sexistes sont le plus souvent des hommes et en groupe ;
- 40 % des injures sexistes portent sur l'apparence physique des victimes ;
- 20 % sur leurs compétences ;
- 6 % des femmes se déplacent au commissariat de police et de gendarmerie ;
- **Seules 3 % des injures font in fine l'objet d'une plainte ;**
- **En 2017, 4 condamnations pour injures sexistes ont été prononcées.**

■ 222 - Rapport ONDRP, Les injures sexistes. Exploitation des enquêtes Cadre de vie et sécurité, mars 2018.

■ 223 - Rapport ONDRP, Les injures sexistes. Exploitation des enquêtes Cadre de vie et sécurité, mars 2018.

Source : <http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr>

POINTS FORTS	POINTS DE VIGILANCE
Le HCE-fh dresse un 1 ^{er} état des lieux sur le sexisme en France.	Données compilées à partir de plusieurs sources ; nécessité de produire une enquête dédiée au sexisme en France (mentionnée dans le rapport).
Il regroupe des données issues d'enquêtes et de la jurisprudence nationale, internationale et européenne, de publications du HCE.	Idée de croiser l'identité sexuée des individus avec les origines sociales, ethniques, culturelles, l'orientation sexuelle, etc. Autant de critères qui participent à des vécus, des discriminations et des représentations différenciées (notion d'intersectionnalité).
Il fait émerger 24 recommandations concrètes (pages 11 à 14 du rapport) .	

Aller plus loin :

- **LOI n° 2018-703 du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes**
- **HCE – Rapport sur le harcèlement sexuel et les violences sexistes dans les transports en commun, 2015**
- **HCE - Contribution relative à la verbalisation du harcèlement dit « de rue », 2018**
- **Communiqué de presse du HCE sur la publication du Rapport, 17 janvier 2019**

R3 / UN RAPPORT SUR « FEMMES ET ESPACES PUBLICS »

« Femmes et espaces publics » : un rapport du Centre Hubertine Auclert

Description : Organisme associé à la Région Île-de-France, le **Centre Hubertine Auclert est le centre francilien pour l'égalité femmes-hommes**. Il a pour principaux objectifs la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et la lutte contre les violences faites aux femmes à travers l'Observatoire régional des violences faites aux femmes. **Il apporte de l'expertise et des ressources** sur ces thèmes aux actrices et acteurs qui œuvrent sur le territoire francilien. En décembre 2018, le Centre regroupait 187 membres : 126 associations, 15 syndicats et 46 collectivités locales.

Publié en mai 2018 par le Centre Hubertine Auclert, **le Rapport Femmes et espaces publics, pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la rue, les transports et les espaces loisirs**, recense un certain nombre d'actions menées en France et en Europe sur la question de l'égalité femmes-hommes à la fois dans les espaces publics, les transports, la rue, l'éducation, les espaces de loisirs, etc.

Il s'appuie sur l'expertise d'universitaires et d'associations pour proposer des solutions contribuant **à renforcer la présence des femmes dans les espaces communs, les aménager en répondant mieux à leurs besoins et réduire leur sentiment d'insécurité**. Il mêle également des paroles d'expert-e-s sur ces thématiques et des focus d'actions menées par des villes françaises et européennes.

Le rapport propose 3 axes d'actions :

- **Assurer la sécurité des femmes dans tous les espaces publics :** formation des forces de l'ordre et des personnels des transports, mise en place de vastes campagnes de sensibilisation et de prévention.
- **Intégrer systématiquement aux projets d'urbanisme et de transports** la question des usages différenciés de l'espace : statistiques sexuées, association des habitantes à la conception, marches exploratoires, testing et concertations locales.
- **Penser les politiques publiques de loisirs et de sports** en prenant systématiquement en compte la question de l'égalité entre les femmes et les hommes pour garantir un égal accès aux loisirs pour toutes et tous.
- Au final, ce rapport expose **17 mesures concrètes pour la politique régionale et 14 préconisations complémentaires**. Il se structure selon **trois axes** : la mixité dans les espaces publics ; transports et mobilité ; la mixité des espaces loisirs et l'éducation à l'égalité.



Le rapport propose des solutions pour contribuer à renforcer la présence des femmes dans les espaces communs : on y trouve des exemples de bonnes pratiques en France et en Europe, des paroles d'expert-e-s, des données chiffrées et des témoignages...

■ Les 10 préconisations sur la mixité dans les espaces publics, extraites du Rapport Femmes et espaces publics, pages 95 à 96

LA MIXITÉ DANS LES ESPACES PUBLIQUES

Préconisation 1.	Renforcer la parité dans la répartition des délégations urbanistes/aménagement au sein des exécutifs locaux, inscrire l'égalité femmes-hommes dans les documents d'urbanisme (Scot, PLU, règlements de voirie)
Préconisation 2.	Penser le mobilier urbain dans une perspective inclusive, développer des endroits de convivialité et de mixité
Préconisation 3.	Réduire le sentiment d'insécurité par l'aménagement urbain
Préconisation 4.	Pour évaluer l'existant, mais aussi en amont de tout nouveau projet urbain ou de transports, promouvoir les marches exploratoires, le testing et de réelles démarches de concertation locale pour favoriser l'expression de la parole et de l'expertise des femmes
Préconisation 5.	Limiter les publicités et messages sexistes ou dégradants par l'incitation des afficheurs et l'exemplarité dans la communication institutionnelle
Préconisation 6.	Visibiliser les femmes illustres dans l'espace public, à travers la toponymie et les événements culturels
Préconisation 7.	Renforcer la connaissance du phénomène de harcèlement de rue et du harcèlement sexiste via la constitution d'une catégorie statistique spécifique et la commande d'études codirigées par les collectivités infrarégionales et le monde universitaire
Préconisation 8.	Renforcer la formation initiale et continue des forces de l'ordre et des équipes de médiation sur la question du harcèlement de rue
Préconisation 9.	Développer, poursuivre et renforcer les campagnes institutionnelles d'information et de prévention relatives au harcèlement de rue, faire connaître les délits et crimes déjà condamnés par la loi à travers de vastes campagnes de sensibilisation
Préconisation 10.	Poursuivre et renforcer le développement des applications visant à signaler des violences ou faits de harcèlement de rue

POINTS FORTS	POINTS DE VIGILANCE
Rassembler plusieurs expertises et actions menées en France et à l'étranger depuis ces 10 dernières années sur des thèmes variés.	Favoriser une utilisation régulière : se documenter riche de bonnes pratiques devra être consulté fréquemment pour enrichir la réflexion.
Faire références à des données issues d'enquêtes récentes.	
Exposer des mesures concrètes pour la politique régionale et des préconisations.	

Voir aussi :

- **Plaquette de présentation du Centre Hubertine Auclert.**
- **L'égalithèque** du Centre Hubertine Auclert pour consulter toutes ses ressources.

R4 / LES ENQUÊTES

Enquêtes sur les inégalités femmes-hommes

Description : L'édition 2018 des **Chiffres-clés « Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes »** rassemble les dernières données statistiques sexuées dans tous les domaines : l'éducation et la formation, l'emploi, la précarité, la santé, la culture, le sport, les violences faites aux femmes. L'occasion de balayer le chemin parcouru... et de pointer les combats qui restent à mener pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes !

En France, les enquêtes diffusées traitant des inégalités femmes-hommes et la différenciation sexuée dans le registre des politiques urbaines, recouvrent principalement **la mobilité** mais aussi **le sentiment de sécurité et de victimation et les violences faites aux femmes** (➤R4bis).

L'intégration du genre dans ces enquêtes reste partielle, bien que les données sexuées femmes-hommes soit une avancée. La prise en compte des personnes LGBTQI+, par exemple, demande un traitement qualitatif encore expérimental dans les enquêtes quantitatives (enquête Virage de 2015 - Ined, Centre Hubertine Auclert - propose un volet sur les populations LGBTQI+ dont les résultats sont en cours de publication).

Pour les questions de **mobilité**, ces enquêtes permettent de **dégager des tendances sur les inégalités femmes-hommes** : les femmes privilégient la marche à pied tandis que les hommes utilisent davantage les transports publics ou les véhicules motorisés.

Sur les questions de sécurité dans les espaces publics, les femmes sont davantage victimes que les hommes de violences et les faits qu'elles subissent sont souvent en lien avec leur sexualité, tandis que les hommes sont confrontés plus souvent à des insultes et des violences physiques ; les femmes ont tendance à exprimer un sentiment d'insécurité plus fort dans les transports que les hommes (➤R4bis).

Voici une liste non exhaustive d'un panel d'enquêtes récentes réalisées entre 2010 et 2018 en France et prenant en compte la dimension sexuée dans ses analyses, selon des thématiques diverses.

4 enquêtes récentes sur la mobilité :

- **Observatoire de la mobilité en Île-de-France, Femmes et hommes : une mobilité qui reste différenciée, Enquête Globale Transport, 2010 ;**
- **STIF, Femmes et hommes : une mobilité qui reste différenciée, 2013 ;**
- **ALESSANDRIN A., CÉSAR-FLANQUET L., DAGORN J., Femmes et déplacements, 2016 ;**
- **RAIBAUD Y., Femmes et mobilités urbaines. Analyse des bonnes pratiques de la ville durable sous l'angle des inégalités entre les femmes et les hommes. Vélo, marche et covoiturage, 2018** (rapport pour Bordeaux Métropole, direction de la mobilité).

Les conclusions de ce dernier et récent rapport sont intéressantes, en synthèse :

- Le vélo et la marche, font consensus car ils invitent à des pratiques citoyennes (la lutte contre la pollution, le réchauffement climatique, vivre ensemble dans une ville apaisée) qui sont également de l'ordre du bien-être individuel (les pratiques sportives, la santé, les loisirs).
- Les écarts très nets que révèlent les statistiques par sexe dans les mobilités urbaines invitent à se pencher sur la spécificité des mobilités des femmes dans l'espace public, et sur la manière dont ces constantes s'aggravent lorsqu'elles sont cumulées avec d'autres (différence de revenus, grand âge, vie professionnelle, origine ou lieu d'habitation).
- Première évidence : l'abandon total de la voiture pose des problèmes à un grand nombre de femmes en raison de la « charge mentale » que représente la gestion des enfants et des personnes (âgées, handicapées) dont les femmes ont plus qu'à leur tour la responsabilité.
- L'urgence (enfant malade, accident) est mentionnée, ainsi que le sentiment d'impossibilité (enfants dans des écoles différentes, loin du travail). Les femmes transportent en général plus d'objets (courses, matériel pour les enfants, etc.) pour les mêmes raisons, que ce soit à vélo ou à pied.
- Le passage aux mobilités douces est possible, mais suppose une adaptation de l'environnement : le vélo cargo électrique si la circulation et le stationnement sont prévus pour cela ? Aller à pied à l'école aussi, si les trottoirs et passages piétons sont suffisamment sécurisés et surveillés.
- Deuxième évidence : la peur de l'accident et le sentiment d'insécurité suppose une éducation à la confiance en soi pour les filles et une éducation au respect des autres (et en particulier des femmes) pour les garçons (voir aussi ➤R4bis).

POINTS FORTS	POINTS DE VIGILANCE
Mise en avant des inégalités femmes-hommes et visibilité par la dimension chiffrée.	Binarisation de la donnée femmes-hommes alors que la dimension genrée permet d'élargir à toute la population (LGBTQI+ notamment).
Données produites à l'échelle de la ville ou de la région.	Il n'existe pas encore de statistiques prenant en compte les normes de genre sur un territoire donné.
Prise en compte de la dimension sexuée dans le traitement statistique.	

Voir aussi :

- Fiche »R3 sur le rapport « **Femmes et espaces publics** » du Centre Hubertine Auclert.
- Fiche »R4bis sur le sentiment d'insécurité et le harcèlement dans les transports.

Aller plus loin :

- Voir l'**égalitéhèque** du Centre Hubertine Auclert.
- Voir le volet **Genre Inégalité Hommes-Femmes** de l'INED.

R4BIS / LES ENQUÊTES

Enquêtes sur le sentiment d'insécurité

Description : Dernièrement, l'attention portée sur le harcèlement sexiste et sexuel, et par conséquent la revendication de se sentir libre et en sécurité, ont poussé plusieurs structures à se questionner sur la nature du sentiment d'insécurité, à travers des enquêtes différentes dans leurs méthodologies et publics cibles.

Pour entrer en matière, voir l'excellente synthèse du **Centre Hubertine Auclert** : **Des chiffres pour agir ! les violences faites aux femmes en Île-de-France**, qui comporte un chapitre sur l'espace public (page 6 et suivantes).

La possibilité de mettre en perspective historique l'évolution des ressentis sur la sécurité depuis 2001, la différenciation femmes-hommes, la distinction entre espace public et privé, les transports : tout cela offre un cadre intéressant et utile pour comprendre le phénomène.

L'**Institut Paris Région d'Île-de-France (IPR-IdF)** a publié son enquête : **Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France** (tous les deux ans depuis 2001, dont la dernière en 2017). Et aussi une enquête sur : **les spécificités des violences à l'égard des femmes**.

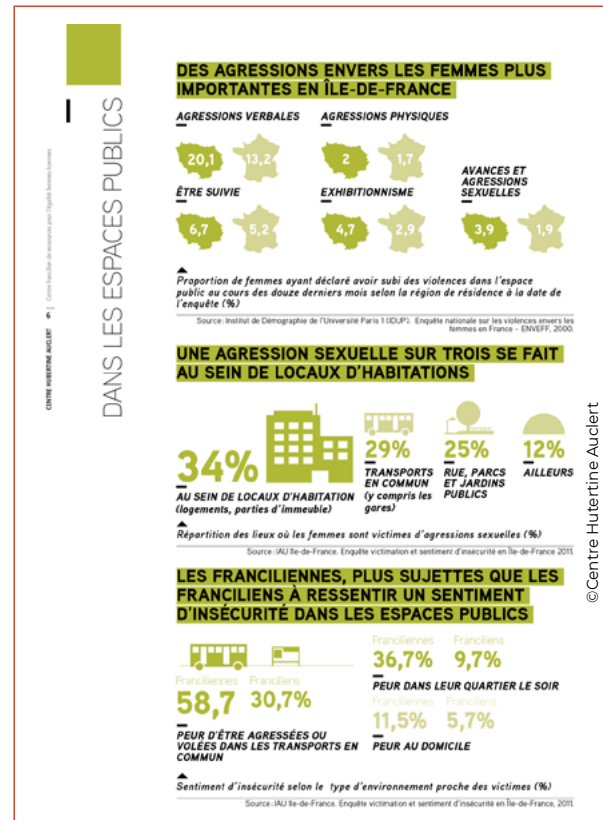
PEUR ET VICTIMATION : QUEL LIEN ? La peur est plus répandue chez les personnes qui ont déclaré avoir été victime ou témoin d'agression ou de vol sans violence. Ce constat vaut autant pour les hommes que pour les femmes. Cependant, même en ayant subi ou été témoin d'une agression ou d'un vol, les hommes restent moins sujets à la peur. Ainsi, 37,2 % d'entre eux ressentent de la peur dans leur quartier (y compris au domicile) ou dans les transports en commun, contre 73,0 % chez les femmes.

Voir : **IPR-IdF, « Enquête victimation et sentiment d'insécurité : les spécificités de genre », Note rapide n° 722, 2016**

L'Institut national d'études démographiques (Ined) : Enquête ViRaGe – Violences et Rapports de Genres (2015)

« Combien de personnes subissent aujourd'hui en France des violences dans le couple, au travail, dans l'espace public ? Les femmes et les hommes sont-ils concernés de la même manière ? Quelles sont les conséquences de ces violences sur l'état de santé, les parcours scolaires, professionnels et familiaux ? A qui parle-t-on de ces violences ? Pour répondre à ces questions, l'Institut national d'études démographiques (Ined) a réalisé en 2015, une enquête quantitative (intitulée Virage) portant sur les violences subies par les femmes et par les hommes. Elle a pour objectif de saisir les multiples formes de la violence et de l'aborder dans une perspective de genre : les différences d'expérience et de trajectoire des femmes et des hommes, les différentes manières d'être une femme ou un homme sont des aspects centraux de l'enquête. »

Source : Ined



La FNAUT – Transports publics et harcèlement sexiste (2016 et 2017) – diffuse un questionnaire à participation libre, adressé aux femmes, sur le harcèlement sexiste qu'elles rencontrent dans les transports publics. Son objectif est triple : 1. identifier les différents comportements sexistes et violences sexuelles dont les femmes sont victimes dans les transports collectifs. 2. mesurer leur impact sur l'utilisation des transports collectifs par les femmes. 3. et surtout préciser l'efficacité des différentes solutions avancées pour lutter contre ces comportements inacceptables.

Ces solutions concernent les femmes elles-mêmes, les témoins des agressions, les agresseurs, les entreprises de transport et les collectivités.

Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) : une enquête récente sur les violences et atteintes sexuelles : **Les atteintes sexuelles dans les transports en commun / Repères ONDRP n° 34, 2017**

Le centre Hubertine Auclert (Observatoire régional des violences faites aux femmes) a publié les résultats d'une enquête intitulée : « Les violences faites aux femmes en Île-de-France. Recensement des données ». On y trouve des chiffres et des commentaires sur **les violences sexistes et sexuelles dans les espaces publics** (pp 58 à 69). Cette étude, parue en 2014, fait la synthèse des différentes enquêtes menées ces dernières années.

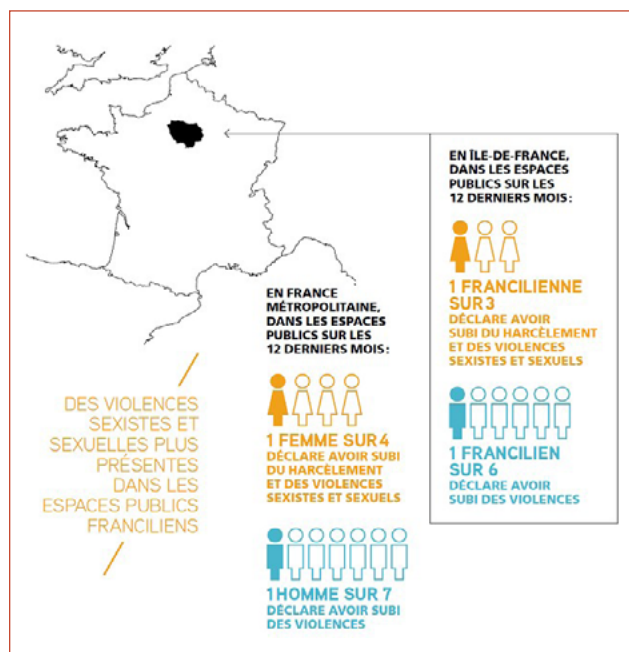
Le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE fh) a dénoncé, dans **son avis du 16 avril 2015**, le harcèlement sexiste auquel les femmes doivent faire face quotidiennement dans l'espace public, et en particulier dans les transports collectifs, et montré que toutes les femmes ont été confrontées à ce type d'agression au moins une fois dans leur vie.

L'association Féminicité - Trans et transports (créée en 2018), a lancé en 2016, un projet visant à compléter l'étude de la FNAUT par une enquête traitant du harcèlement des personnes trans dans les transports (enquête en cours). **Source : Féminicité**

Observations générales

Ces études contribuent à augmenter les connaissances en termes quantitatifs du phénomène, et peuvent aider à mieux le comprendre, pour ensuite proposer des actions spécifiques et, dans le cas de l'espace public, envisager des réaménagements plus attentifs, des approches collaboratives dans le cas de situations de danger, dans l'activation d'une coveillance. Les différentes enquêtes se complètent les unes les autres, comme dans les cas cités.

Il faut aussi remarquer que parallèlement aux enquêtes, un nombre de plus en plus considérable d'actions et de campagnes publiques portent sur le harcèlement. Les enquêtes contribuent donc à créer



Voir aussi le rapport **Femmes et espaces publics** (page 25, page 53)

un environnement urbain sensible à la tranquillité et à la sécurité, tout en apportant l'aval du comptage et des données scientifiques. Cette preuve ne peut plus être uniquement cantonnée au ressenti personnel, mais devient, chiffres à la main, un problème important auquel la communauté doit faire face.

POINTS FORTS	POINTS DE VIGILANCE
Sensibilisation sur le sujet.	Faire attention à ne pas utiliser des données sur les lieux potentiellement dangereux comme des limites : avoir un sentiment d'insécurité dans certains endroits ne signifie pas : 1) que le lieu est effectivement dangereux ; 2) qu'en cas d'agression, la victime sera considérée comme « coupable » de se trouver à cet endroit.
Valorisation du sujet par le fait d'avoir des données statistiques.	
Caractère scientifique et donc plus convaincant que de simples ressentis.	

Voir dans le détail :

- Fiches ↗B12, ↗A1, ↗A2, ↗R5.

Expertise

Cette fiche est loin d'être exhaustive. Elle ouvre quelques portes...

À PLACES ÉGALES

L'association présente la philosophie du « droit à la ville » pour toutes et propose la méthode **des marches exploratoires pour la liberté et la tranquillité des femmes**, méthode mise au point par Marie Dominique de Suremain et Dominique Poggi, sociologues. Ces marches visent à promouvoir l'égalité en matière de droit à la ville.

À places égales propose une approche transversale des chemins vers l'égalité, intégrant différents domaines : le couple, les espaces publics, le monde du travail, la politique. L'association apporte des informations sur différentes façons de promouvoir l'égalité femmes/hommes, notamment la **Méthode des Quatre Intelligences®**. Elle propose la mise en œuvre de recherches d'actions participatives.

Contact : domi.poggi@wanadoo.fr

GENRE ET VILLE

Genre et Ville créée par Chris Blache et Pascale Lapalud est une plateforme d'innovation urbaine. Par le biais de recherches-actions, l'équipe d'urbanistes, architectes, anthropologues urbaines, artistes de Genre et Ville se donne l'objectif de rendre les territoires égalitaires et inclusifs.

En agissant par l'urbanisme, l'aménagement urbain, l'architecture et l'organisation sociale, les actions de Genre et Ville interrogent et transforment les territoires par le prisme du genre de manière intersectionnelle, c'est à dire en incluant les questions de normes de genre, d'âge, d'origine sociale, culturelle, ethnique, d'identité, d'orientation sexuelle. Le travail de Genre et Ville est nourri par le féminisme, la géographie critique, les études de genre, l'anthropologie urbaine, l'art féministe et politique.

Contact : contact@genre-et-ville.org

LES URBAINES

Les Urbain.es est une association qui a pour objet de produire et promouvoir la recherche scientifique et citoyenne en études urbaines. Depuis novembre 2013, en abordant la question du genre dans l'espace public avec des habitant-es, des chercheuses et des chercheurs en géographie, architecture, urbanisme, sociologie, des artistes d'art vivant, photographes, graphiste, les Urbain.es ont développé une recherche-action participative à Gennevilliers.

La **restitution du travail de recherche-action** prend la forme de publications scientifiques et d'écrits pour la scène. Un groupe d'habitantes s'est constitué en troupe de théâtre, en parallèle des grandes thématiques du travail de recherches. Elles présentent des textes pour « Raconter la ville » en 2016, puis « Une place à soi » en 2017, « Promesse de Barbara » en 2018 et « **Cet enfant-là** » en 2019, textes qu'elles ont écrits et joués.

MEMO : MOUVEMENT POUR L'ÉQUITÉ DANS LA MAÎTRISE D'ŒUVRE

MEMO est un collectif, regroupant des professionnel·les de la maîtrise d'œuvre : architectes, paysagistes, urbanistes... qui a pour but le repérage des inégalités femmes-hommes dans le milieu de la construction et la mobilisation contre les discriminations observées.

Ses missions : OBSERVER la répartition femmes-hommes dans les métiers de la construction ; SENSIBILISER les professionnel·les et les étudiant·es de la maîtrise d'œuvre à la problématique d'équité ; INTERPELLER les maîtres d'ouvrage privés et publics sur ces inégalités et lancer une dynamique positive ; PROMOUVOIR les femmes maîtres d'œuvre en leur donnant une visibilité et en les encourageant dans leur ambition.

MEMO est référencé par le Centre Hubertine Auclert : [ici](#)

Contact : collectif.memo@gmail.com

L'AROBÉ

L'Atelier Recherche OBServatoire Égalité

L'ARObE est un bureau d'études créé par **Édith Maruéjols**, qui accompagne les collectivités à la définition et à la mise en œuvre d'une politique publique intégrée d'égalité. La mise en place de cette politique s'appuie sur l'application des textes et fait appel, pour chaque structure, à une stratégie pour mobiliser les salarié·e-s, les élu·e-s.

L'Atelier Recherche OBServatoire Égalité se propose de construire une offre sur mesure qui répond aux besoins et s'adapte en fonction des territoires et des objectifs visés. De la sensibilisation à une démarche d'observatoire, en passant par des ateliers expérimentaux, le bureau d'études développe une démarche concertée et co-construite.

Contact : Larobe.be@gmail.com

PERFEGAL

Perfégal accompagne les services de l'État et les collectivités dans leurs projets en faveur de l'égalité femmes-hommes, en proposant des réponses adaptées selon les champs de compétences et le territoire (national, local, urbain, rural).

Perfégal a co-rédigé pour le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes le rapport à la Ministre aux Droits des femmes **Combattre maintenant les inégalités sexuées, sociales et territoriales dans les quartiers de la politique de la ville et les territoires ruraux fragilisés**. Perfégal a également co-réalisé pour le Centre Hubertine Auclert des guides sur l'égalité femmes-hommes dans les politiques publiques locales :

- **La budgétisation sensible au genre appliquée aux collectivités locales en France**, août 2015
- **Planifier, conduire et évaluer une politique locale d'égalité femmes-hommes**, septembre 2014
- **Pour convaincre du bien-fondé des politiques locales d'égalité femmes-hommes**, juin 2014, mis à jour novembre 2015

Perfégal réalise aussi des **études** et conçoit et anime des **formations** pour les collectivités et les services de l'État.

Contact : contact@perfegal.fr

Observations générales

Il existe un annuaire de toutes **les femmes expertes françaises et francophones**, gratuit, 100 % numérique, le premier du genre. Alors que seulement 19 % des expert-es invité-es dans les médias

CENTRE HUBERTINE AUCLERT

Le Centre Hubertine Auclert contribue avec l'ensemble de ses membres, à la lutte contre les inégalités et les discriminations fondées sur le sexe et le genre et promeut l'égalité femmes-hommes. **Ses missions se déclinent en quatre pôles** : ressources - réseau - éducation à l'égalité - violences faites aux femmes.

Le réseau *Territoires franciliens pour l'égalité* apporte **un appui aux collectivités franciliennes** membres du Centre.

En 2018, la 4^{ème} Journée du réseau Territoires Franciliens pour l'Égalité est née du constat que les femmes et les hommes n'ont pas la même expérience des espaces publics parce que les politiques d'urbanisme, de transports et de loisirs n'ont pas été conçues, dans les faits, pour répondre à tous et toutes.

voir les **ACTES DU COLLOQUE LES COLLECTIVITÉS S'ENGAGENT POUR L'ÉGALITÉ !** (2018).

Enfin, le centre est à l'origine de la création de **nombreuses publications**.

Contact : <https://www.centre-hubertine-auclert.fr/les-contacts>

ÉQUILIBRES

L'agence accompagne les entreprises et les collectivités dans la compréhension systémique des mécanismes de fabrication des inégalités ainsi que dans la définition et la mise en action de leur politique d'égalité et de la lutte contre les discriminations.

Contact : contact@equilibres.eu

sont des femmes, le projet des Expertes propose une base de données unique de femmes chercheuses, cheffes d'entreprises, présidentes d'associations ou responsables d'institutions.

R6 / VERS UN RÉFÉRENTIEL

Vers un référentiel

Description : Description : de façon générale, l'évaluation reste le parent pauvre des politiques publiques. Or, montrer l'impact d'une programmation qui tient compte du genre dans l'aménagement d'un espace serait plus qu'utile.

Pour poser les bases d'un véritable référentiel d'évaluation qui reste à contruire, nous reprenons ici les **38 questions à se poser**, issues du guide « Genre & espace public » de la Ville de Paris, réalisé en 2016 avec la contribution des villes de Vienne, Berlin et Barcelone :

CIRCULER

1. Le plan de circulation piétonnier tient-il compte des trajets différenciés des femmes et des hommes au quotidien ?
2. A-t-on pris en considération, d'une façon ou d'une autre, les trajets autres que le classique domicile-travail ?
3. Savez-vous si certaines personnes modifient leurs trajectoires par manque d'accessibilité (poussettes, caddies, valises à roulettes, fauteuils roulants...) ?
4. Y a-t-il des éléments de décors, de design ou de mobilier urbain qui gênent le passage des piéton-nes ? Ou *a contrario* qui manquent pour pouvoir se déplacer facilement ?
5. Les zones d'attente (arrêt de bus et de tram) sont-elles accueillantes et sécurisées ?
6. Y a-t-il des informations claires, visibles et compréhensibles lorsque l'on se déplace dans la ville ou le quartier ?
7. Savez-vous si certaines personnes (notamment les femmes) modifient leurs trajets du fait d'un sentiment d'insécurité ou par manque de sécurité réelle, en particulier la nuit ?

OCCUPER L'ESPACE
(FLANER, FAIRE DU SPORT...)

1. L'espace public est-il rendu praticable et attractif pour tous et toutes, à tout moment ?
2. Les parcs et espaces verts sont-ils occupés de façon paritaire et pour le même usage ?
3. Existe-t-il des espaces accaparés par un seul groupe qui deviennent officieusement interdits aux autres groupes (espaces d'exclusivité) ?
4. Existe-t-il des mesures pour apporter une plus grande mixité filles/garçons dans les espaces de sports et de loisirs ?
5. Lorsque l'on met en place une base de sport ou de jeux, veille-t-on à ce que cet espace soit autant attractif pour les filles que pour les garçons ?
6. L'aménagement urbain et la végétalisation sont-ils pensés en tenant compte de la visibilité des personnes ?
7. Lors de l'aménagement de certains endroits, évite-t-on la formation de zones de retrait ou de tension, qui pourraient générer un sentiment d'insécurité ?

ÊTRE PRÉSENTES ET VISIBLES

1. La nomenclature de la ville (nom des rues, places, passages...) est-elle paritaire ou essaie-t-elle de tendre vers la parité ?
2. Cherche-t-on à faire apparaître les femmes qui ont marqué l'Histoire, la culture, les sciences, le sport, etc. dans les textes explicatifs affichés dans les rues ?
3. Organise-t-on des expositions de façon régulière qui mettent en évidence ces « grandes femmes » restées dans l'ombre ?
4. Fait-on l'effort d'utiliser un langage égalitaire et non-sexiste, faisant également apparaître le féminin, une forme telle que les femmes se sentent également concernées ?
5. Met-on en place des campagnes contre le harcèlement sexiste et sexuel dans les transports et dans la rue ?
6. Fait-on l'effort ou la demande de bannir les publicités, images, messages sexistes dans l'espace public ?
7. Essaie-t-on de créer une signalétique mixte ?
8. Sollicite-t-on la création d'œuvres d'art et de « street art » engagés qui promeuvent des artistes femmes ?
9. Essaie-t-on de sortir des carcans de couleurs traditionnels ? (*rose pour désigner un espace ou objet pour les femmes et bleu pour les hommes*).

SE SENTIR EN SÉCURITÉ

1. Existe-t-il des zones sombres, abandonnées, non occupées, qui pourraient créer des espaces d'insécurité ?
2. Lors de l'aménagement des espaces, prend-on en compte le « voir et être vue » et « entendre et être entendue » ?
3. Étudie-t-on les recours accessibles dans le voisinage en cas de danger ? (antennes de police, commerces, cafés, pas de portes associatifs...). A-t-on envisagé des dispositifs d'urgence facilement accessibles ?
4. Favorise-t-on un usage permanent de l'espace public dans le but de créer une forme de régulation sociale (coveillance), de jour comme de nuit ?
5. Les agents publics (policiers en patrouille, accueils des services publics, équipes de nettoyage) sont-ils sensibilisés aux questions des violences faites aux femmes ? Sont-ils en mesure d'aider ou de réagir en cas d'attaque sexiste, d'agression sexuelle ?
6. L'éclairage est-il optimisé pour chaque lieu et chaque usage ? Essaie-t-on de penser à la qualité d'éclairage autant qu'à la quantité ?
7. Lors de l'aménagement de certains endroits, évite-t-on la formation de zones d'inquiétude ?

PARTICIPER

1. Essaie-t-on d'inclure la participation des usager-es de l'espace public à toutes les étapes de l'aménagement urbain, y compris en amont du projet ?
2. Comment les propositions issues de la participation sont-elles prises en compte dans la formalisation du programme d'aménagement ?
3. Se donne-t-on les moyens nécessaires pour des actions locales qui contribuent à améliorer la participation ?
4. Recherche-t-on la collaboration de collectifs ou de personnes compétentes en matière d'égalité femmes-hommes ?
5. Lorsque l'on organise la participation, essaie-t-on de créer la plus grande parité possible ?
6. A-t-on organisé des événements dans des horaires et lieux différents pour laisser l'occasion à chacun et chacune d'y participer ? Met-on en place des modalités d'accueil pour la petite enfance ?
7. Organise-t-on des événements et ateliers non-mixtes pour laisser la parole aux femmes, à des moments choisis ?
8. En revanche, veille-t-on à la parité des groupes-projet ? Les femmes sont-elles présentes en parité dans les comités décisionnels ?

R7 / SEII-DDCT-MAIRIE DE PARIS

À la Ville de Paris, un service dédié : Le Service Égalité, Intégration, Inclusion (SEII)

Description : Le Service Égalité, Intégration, Inclusion (SEII), qui fait partie de la Direction de la Démocratie, des Citoyen-ne-s et des Territoires, coordonne la mise en œuvre des orientations municipales en matière d'égalité femmes-hommes, de lutte contre les discriminations, d'intégration et de respect des droits humains, pour promouvoir le Paris de l'égalité, de la fraternité et de la liberté voulu par la Maire.

Trois grands axes structurent son intervention :

- **l'égalité entre les femmes et les hommes** et le combat contre toutes les formes de violences ;
- **la lutte contre les discriminations et le racisme ;**
- **une politique d'intégration, de respect des droits humains et d'accès à une pleine citoyenneté** parisienne.

Pour sensibiliser et mobiliser le plus grand nombre d'acteurs et d'actrices aux enjeux exigeants de l'égalité réelle, le Service structure l'ensemble de ses actions autour de 4 objectifs majeurs : **mieux connaître et faire connaître pour mieux agir, construire et partager les savoirs, les questionnements et les expérimentations, sensibiliser et former de nombreux acteurs/actrices, favoriser leur mise en réseau et leur qualification.**

Le volet **Égalité femmes-hommes et lutte contre les violences** se décline en plusieurs thèmes :

- Prévention des stéréotypes et développement d'une culture d'égalité dès le plus jeune âge et pilotage de l'appel à projets Collèges pour l'égalité.
- Animation de l'*Observatoire parisien des violences faites aux femmes (OPVF)* et lutte contre le phénomène prostitutionnel.
- Co-pilotage de la politique de communication égalitaire sans stéréotype de sexe.
- **Genre & espace public.**
- Coordination de la mise en œuvre du Plan municipal d'actions pour l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Élaboration du rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les parisiennes et les parisiens (voir fiche >M1).

Sur Paris.fr : <http://www.paris.fr/egalite-femmes-hommes>

Les questions de « Genre & espace public » ont émergé en 2014

Les politiques publiques et les actions citoyennes peuvent favoriser la mixité de l'espace public en faisant des choix urbains qui répondent à l'impératif d'égalité, en soutenant et généralisant les initiatives qui rendent la ville plus agréable.

Une équipe aux compétences plurielles, des interventions en mode projet

L'équipe du SEII réunit des compétences pluridisciplinaires, axées sur l'ingénierie de projet et de formation, la veille et l'expérimentation, l'accompagnement des associations, la réalisation et la diffusion d'outils d'information et de sensibilisation destinés aux professionnel-le-s et au grand public, la conception et l'organisation de nombreux temps forts en matière d'égalité réelle, de droits humains, d'intégration et d'inclusion.

L'enjeu est de « Faire la ville ensemble », une ville respectueuse de ses habitant-es, femmes et hommes, une ville qui, parce qu'elle aura su tenir compte des attentes et des aspirations des femmes, deviendra plus attractive, plus égalitaire, plus accessible et facile à vivre pour toutes et tous.

Le SEII a engagé un vaste programme de travail pour explorer la ville et reconquérir l'espace public :

- La production d'un nouveau guide référentiel « **Genre & espace public** ». « **Les questions à se poser et les indicateurs pertinents à construire pour un environnement urbain égalitaire** », (voir fiche >M2).
- Des séquences de sensibilisation et de formation des urbanistes et des personnes en charge de l'aménagement, la planification, l'organisation, l'animation et la régulation de l'espace public.
- Le lancement de campagnes de sensibilisation telle « **Harcèlement, stop ! Ensemble réagissons** » qui vise à dénoncer la banalisation et la tolérance sociale au harcèlement de rue, à déculpabiliser les victimes et mobiliser contre cette violence publique quotidienne et impunie, (voir fiche >A1).
- Développer le pouvoir d'agir des femmes, dont l'enjeu est de « **Faire la ville ensemble** », au travers notamment d'un soutien actif aux marches exploratoires de femmes, (voir fiches >A5 à A10), etc.

POINTS FORTS	POINTS DE VIGILANCE
Rendre visibles les questions relatives à l'égalité femmes-hommes et impulser des actions, des dispositifs, des projets nouveaux.	Diffuser une culture de l'égalité femmes-hommes ne signifie pas que le SEII va prendre en charge toutes les questions d'égalité. Il s'agit ici de développer une approche intégrée de l'égalité qui puisse essaimer dans les autres services et prendre toute sa place parmi les compétences et les modes d'actions de la Ville.
Agir en transversalité en lien avec l'ensemble des services de la Ville.	

Voir :

- https://www.paris.fr/egalite-femmes-hommes#reconquerir-l-espace-public-pour-l-egalite-et-la-mixite_24

Contact équipe projet [ou personne-ressource]

Pour contacter le SEII : ddct-egalite@paris.fr

ou Christine Guillemaut, Chargée de projet, Service égalité intégration inclusion (SEII),

Direction démocratie citoyen·nes territoires (DDCT), Ville de Paris : ddct-egalite@paris.fr

GLOSSAIRE

ADELPHITÉ

Solidarité entre les êtres humains. Synonyme non sexué de fraternité, sororité.

AMÉNITÉ

signifie à la fois l'amabilité et la douceur dans l'attitude de quelqu'un et, pour un lieu, son agrément. Du latin *amoenitas* : charme (voir « Des notions importantes, des concepts utiles »).

APPROCHE INTÉGRÉE DU GENRE (GENDER MAINSTREAMING)

prise en compte du genre – les attentes et aspirations des femmes comme celles des hommes, mais aussi celles des personnes LGBTQI – dans l'ensemble des politiques publiques locales, nationales, internationales et dans les dispositifs et programmes d'action.

ARTICULATION ENTRE LA VIE PERSONNELLE ET LA VIE PROFESSIONNELLE

Facteur déterminant pour faire progresser l'égalité réelle au travail entre les femmes et les hommes. Voir aussi co-responsabilité (voir « Des notions importantes, des concepts utiles »).

BUDGET GENRÉ (BUDGET SENSIBLE AU GENRE, GENDER BUDGETING)

Etude de l'impact de la distribution des ressources publiques sur l'égalité des femmes et des hommes réalisée à travers l'analyse des budgets (voir « Des notions importantes, des concepts utiles »).

CARE

Selon le mot anglais que l'on pourrait traduire par « le soin », le care signifie prendre soin, donner de l'attention, manifester de la sollicitude (voir « Des notions importantes, des concepts utiles »).

CORESPONSABILITÉ

La participation égale des membres du ménage dans tous les devoirs au sein du foyer, ce qui inclut les tâches domestiques et les soins à la personne (enfants, personnes âgées).

COVEILLANCE

Prévenance. Née il y a une trentaine d'année, elle signifie : être attentif et attentive aux besoins de l'autre (voir « Des notions importantes, des concepts utiles »).

EMPOWERMENT

Octroi de plus de pouvoir aux individus ou aux groupes pour agir sur les conditions sociales, économiques, politiques ou écologiques qu'ils subissent. Divers équivalents ont été proposés en français : pouvoir d'agir, capacitation, autonomisation, responsabilisation, émancipation (voir « Des notions importantes, des concepts utiles »).

ÉPICÈNE

Un langage et une écriture épïcènes sont neutres ou rendent visible le masculin et le féminin, en utilisant la féminisation de noms et en n'utilisant pas systématiquement le masculin, supposé neutre, etc. (exemple de terme épïcène : architecte, ministre, maire ; exemple pour la féminisation des mots « chacun·e »).

ÉQUITÉ

Désigne une forme de juste traitement. Elle appelle des notions de justice naturelle, d'éthique et de morale dans l'appréciation de ce qui est dû à chacun·e, au-delà des seules règles du droit en vigueur. La notion d'équité relève plutôt du domaine de l'éthique tandis que la notion d'égalité se rapproche de l'égalité de traitement, relevant plutôt du domaine juridique.

FÉMINICIDE

est par définition le meurtre d'une ou de plusieurs femmes ou filles en raison de leur condition féminine. Le terme, inventé par la sociologue américaine Diana E. H. Russell en 1976, définit « le meurtre de femmes commis par des hommes parce ce que sont des femmes ».

GENRE

Processus de construction sociale de la différence des sexes qui produit à la fois catégorisation et hiérarchisation sociale. Le genre est le système de normes hiérarchisantes qui assigne des rôles et places différentes et hiérarchisées aux femmes et aux hommes et génère des inégalités (voir « Des notions importantes, des concepts utiles »).

LGBTQI+

LGBT est le sigle englobant les communautés lesbienne, gay, bisexuelle, transgenre. Le sigle LGBT est parfois complété d'autres lettres pour inclure d'autres variantes de genre, de sexe biologique, ou d'orientation sexuelle : I pour les personnes intersexes, A pour les asexuels, Q pour le genre « queer ». À noter : Le sigle désignant les personnes qui ne sont pas hétérosexuelles et celles qui ne s'inscrivent pas dans un système binaire, n'en finit plus de s'étendre.

PERSPECTIVE DE GENRE

C'est la considération des différences socioculturelles entre les sexes lors d'une analyse, d'un travail de conception urbaine, d'aménagement ou de l'exécution de politiques publiques (voir « Des notions importantes, des concepts utiles »).

RÔLE DE GENRE

Au sein d'une société particulière, c'est le comportement « que l'on attend » d'une personne en fonction de son sexe (voir « Des notions importantes, des concepts utiles »).

STÉRÉOTYPES

système de représentations schématiques et globalisantes qui attribuent des caractéristiques supposées « naturelles » aux filles/femmes, aux garçons/hommes (voir « Des notions importantes, des concepts utiles »).

TRAVAIL PRODUCTIF

désigne l'ensemble des activités rémunérées qui produisent des biens et des services et forment l'économie générale. Les activités productives regroupent le temps professionnel : travail rémunéré y compris trajets domicile-travail et formation.

TRAVAIL REPRODUCTIF

Ensemble des activités non rémunérées concernant tout type de travail domestique ainsi que toutes les activités liées au soin, à l'éducation, à l'accompagnement des personnes dépendantes : enfants, personnes âgées dépendantes, personnes handicapées...

VALEUR DIFFÉRENTIELLE DES SEXES

concept développé par Françoise Héritier, anthropologue : une « valeur » différente est attribuée aux femmes et aux hommes, assortie d'une hiérarchie des sexes en faveur des hommes (voir « Des notions importantes, des concepts utiles »).

VIE QUOTIDIENNE

Ensemble des activités qu'une personne effectue en vue de remplir ses besoins fondamentaux. Ces activités sont définies dans l'espace et le temps. On entend par besoins fondamentaux, non seulement ce qui est absolument nécessaire à la survie mais également de façon plus large les moyens employés pour satisfaire ces besoins.

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ANRU : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

APUR : Atelier parisien d'urbanisme

CASVP : Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris

CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

CFCV : Collectif Féministe Contre le Viol

CGET : Commissariat Général à l'Égalité des Territoires

CNFPT : Centre national de la fonction publique territoriale

CP : Conseil de Paris

DAE (PARIS) : Direction de l'Attractivité et de l'Emploi

DASCO (PARIS) : Direction des Affaires Scolaires

DASES (PARIS) : Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé

DCE : Dossier de Consultation des Entreprises

DCPA (PARIS) : Direction de la Construction Publique et de l'Architecture

DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale

DDCT (PARIS) : Direction de la Démocratie, des Citoyen-ne-s et des Territoires

DEVE (PARIS) : Direction des Espaces Verts et de l'Environnement

DILT (PARIS) : Direction de l'Immobilier, de la Logistique et des Transports

DJS (PARIS) : Direction de la Jeunesse et des Sports

DPSP (PARIS) : Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection

DU (PARIS) : Direction de l'Urbanisme

DVD (PARIS) : Direction de la Voirie et des Déplacements

EDL : Équipe de Développement Local

EHSS : École des Hautes Études en Sciences Sociales

EIVP : École des Ingénieurs de la Ville de Paris

ENSA : École Nationale Supérieure d'Architecture

FNAUT : Fédération nationale des associations d'usagers des transports

HCE FH : Haut Conseil de l'Égalité entre les femmes et les hommes

IAU : Institut d'Aménagement et d'Urbanisme

INED : Institut National d'Études Démographiques

LGBTIQ+ : Lesbian, Gay, Bisexual, Transgender, Intersex, Queer

MDP : Mairie de Paris

MEMO : Mouvement pour l'équité dans la maîtrise d'œuvre

NPNRU : Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain

PAD : Paris art design

PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PMR : Personne à Mobilité Réduite

RATP (PARIS) : Régie Autonome des Transports Parisiens

SAGP (PARIS) : Service des Aménagements et des Grands Projets

SEII (PARIS) : Service Égalité Intégration Inclusion

SG (PARIS) : Secrétariat Général

STV (PARIS) : Sections Territoriales de Voirie

UF : Université des Femmes

BIBLIOGRAPHIE

- Bacou, M. et Raibaud, Y. (2011) : Introduction. *Agora débats/jeunesses*, 59(3), 54-63.
- Cattan, N. et Leroy, S. (2010) : La ville négociée : les homosexuel(le)s dans l'espace public parisien. *Cahiers de géographie du Québec*, 54 (151), pp.9-24.
- Coutras, J. (1996) : Crise urbaine et espaces sexués, Paris, Armand Colin et Masson, 156 p.
- Denèfle Sylvette (2004) : Femmes et villes, Collection Perspectives, villes et territoires ; Presse universitaire François Rabelais.
- Guionnet, C. et Neveu, E. (2004) : Féminin/Masculin. *Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin (Collection U), 288 p.
- Fine, A. (2003) : Valence différentielle des sexes et/ou domination masculine ? *Travail, genre et sociétés*, 10(2), 174-180.
- Lieber, M. (2008) : Genre, violences et espaces publics : La vulnérabilité des femmes en question. Paris : Presses de Sciences Po.
- Marujouls, É. (2011) : La mixité à l'épreuve des loisirs des jeunes dans trois communes de Gironde. *Agora débats/jeunesses*, 59(3), 79-91.
- Modak, M. (2015). Pascale Molinier : Le travail du care. *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 34(1), 126-130.
- Raibaud, Y. (2015) : La ville faite par et pour les hommes, s.l., Belin (coll. « Égale à égal »), 72 p.
- Tummers, L. (2015) : Stéréotypes de genre dans la pratique de l'urbanisme, *Travail, genre et sociétés*, 28 avril 2015, n° 33, p. 67-83.
- Werkelé, G. (1999) : De la coveillance à la ville sûre, *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 83-84, p. 164-169.

COMPLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

- Biarrotte, L. (2017) : *Féminisme et aménagement : influences et ambiguïtés. La diffusion internationale d'initiatives d'urbanisme dédiées à l'émancipation des femmes*, *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 2017, vol. 112, n° 1, p. 26-35.
- Blanchard, S. et Hancock, C. (2017) : *Enjeux de genre et politiques urbaines : les enseignements d'une recherche à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis)*, Géocarrefour, 15 février 2017, vol. 91, 91/1.
- Coutras, J. (2008) : *Territoires du quotidien et espaces sexués. Du voisinage résidentiel aux espaces d'anonymat*, *Strates. Matériaux pour la recherche en sciences sociales*, 1 janvier 2008, n° 14, p. 225-235.
- Dadour, S. (2013) : *Des pensées du décentrage au pragmatisme : la question de l'identité dans l'espace domestique*, ENSA Paris Malaquais, Paris, 327 p.
- Holvoet, N. (2007) : *Gender budgeting in Belgium: findings from a pilot project*, *European Societies*, 2007, vol. 9, n° 2, p. 275-300.
- Huning, S. (2013) : *Intégrer le genre à la planification urbaine*, *Métropolitiques*, traduit par Alice Delarbre, avril 2013.
- Kail, E. (ed.) (2014) : *Gender Mainstreaming Manual*. Vienna, gender mainstreaming department.
- Louargant, S. et Côté, D. (2017) : *Porter la voix des femmes dans les politiques territoriales locales : regards croisés Gatineau—Grenoble*, Géocarrefour, 15 février 2017, vol. 91, 91/1.
- Luxembourg, C. et Messaoudi, D. (2016) : *Projet de recherche-action à Gennevilliers : « La ville côté femmes*, *Recherches féministes*, 2016, vol. 29, n° 1, (coll. « Démarches méthodologiques et perspectives féministes »), p. 129-146.
- Luxembourg, C., Faure, E. et Hernandez-Gonzalez, E. (eds.) (2017) : *La ville : quel genre ? - l'espace public à l'épreuve du genre*, s.l., Le temps de cerises, 300 p.
- Luxembourg C. et Messaoudi D. (2017) : *Regards sur les inégalités hommes-femmes en ville ; Genre et politique urbaine*, 91/1.
- Raibaud, Y. (2014) : *Genre et Ville in A. Alessandrin et B. Estève-Bellebeau (ed.), Genre ! L'essentiel pour comprendre*, s.l., Editions des ailes sur un tracteur, Paris (coll. « Miroir/Miroirs, Hors-Série n° 1 »), p. 129-131.
- Tillous, M. (2017) : *Les voitures de métro réservées aux femmes comme instrument d'action publique : une réponse à quel problème ?* Géocarrefour, 15 février 2017, vol. 91, 91/1.
- Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE). (2016) : *What is gender mainstreaming ?*, Bruxelles, European Institute for Gender Equality.

BIBLIOGRAPHIE

PARUS RÉCEMMENT

Deux ouvrages, dans la nouvelle Collection « Carrefour des Idées » aux éditions UGA :

- *Espace public : quelle reconnaissance pour les femmes ?* : Sophie Louargant dir, avec les textes de : Karine Duplan, Gaëlle Gillot, Elsa Guillalot ; Elisabeth Hofmann ; Nasima Moujoud ; Marion Tillous & Perrine Lachenal.
- *Mobilités : toutes et tous égaux ?* : Sophie Louargant dir., avec les textes de : Claire Aragau ; Martine Berger ; Aude Kerivel ; Colette Le Petitcorps ; Lionel Rougé ; Sabrina Sinigaglia-Amadio .

Pour retrouver les informations relatives à ces ouvrages vous pouvez consulter le site web des éditions :

Collection : espace public, quelle reconnaissance pour les femmes et **Collection : mobilités, toutes et tous égaux**.

Deux publications de Genre et ville :

- Garantir l'égalité dans l'aménagement des espaces publics – Méthode et outils
- Garantir l'égalité de genre dans les logements – Méthode et outils.

Voir :

- <http://www.genre-et-ville.org/garantir-legalite-dans-les-logements-et-garantir-legalite-dans-les-espaces-publics/>

Ville de Paris
Direction de la Démocratie, des Citoyen·ne·s et des Territoires
Service Égalité, Intégration, Inclusion

Coordination du projet et contact : Christine Guillemaut
christine.guillemaut@paris.fr

Réalisation : Parimage